

### La Brigade Prévention Inondations en action

La première « Opération Aquanet » a concerné les avenues du Hain, des Roses, Julien Maréchal et la rue du Vieux Mayor (quartier du 45 - Clabecq).

Après avoir été prévenus par un toutes-boîtes afin de ne pas entraver les rues par leurs véhicules, les habitants ont assisté au nettoyage complet des filets d'eau, à l'entretien des avaloirs et à l'ouverture pour contrôle des chambres de visite. Au final, certaines taques ont été remplacées et un curage sera nécessaire par une firme spécialisée.

Cette opération sera appliquée à l'identique dans toutes les rues touchées par les inondations de novembre 2010. La prochaine opération aura lieu au Centre-Ville.



En 2012, des travaux avaient débuté dans des prairies en amont des étangs de Coeurcq pour y



aménager une Zone d'Immersion Temporaire. Si l'intention était louable, la précipitation fut de mise ! Les terrains n'appartenaient pas à la Commune, le permis d'urbanisme a été refusé et une surprise de dernière minute venait couronner le tout : une conduite de l'OTAN traversait les prairies ! Les travaux furent stoppés et le projet abandonné dès l'arrivée de la nouvelle majorité en décembre. Un nouveau projet est à l'étude en aval des étangs.

Pour clôturer ce dossier mal engagé, il nous restait à remettre en état la prairie du propriétaire. Afin de limiter les dépenses, notre brigade a entrepris ces

travaux de terrassement dévolus au départ à une entreprise privée.

## Un bassin d'orage en Centre-Ville (avenue de Mirande)

Une station d'épuration gérée par l'Intercommunale du Brabant Wallon (I.B.W.) était en activité à l'avenue de Mirande (quartier de la Bruyère). Suite à la construction de la nouvelle station au centre-ville, elle n'était plus opérationnelle. Grâce aux bonnes relations que notre commune entretient avec l'Intercommunale, cet ouvrage vient d'être transformé en bassin d'orage d'une capacité de 1.100 m<sup>3</sup>. Il sera géré par la Commune. Sa fonction sera de retenir les eaux de ruissellement du quartier de la Bruyère avant de rejoindre le Coeurcq au niveau des terrains de tennis.



Cette réalisation participe au ralentissement des eaux avant leur arrivée au centre de la Commune, un des points importants de notre PPRI.

## Le Collège communal de Tubize

### Contact :

*Secrétariat de Monsieur Soudan, Echevin de la Lutte contre les Inondations*

Valérie Delbaue – 02/391 39 06 – valerie.delbaue@tubize.be